

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque de fabrication MATRA - SIMCA	Type X 6550 Bagheera * (A partir du No de châssis X 6550 7X 400001)	Fiche d'homologation N° CH 0071 07
--	--	--	---------------------------------------

Constructeur	S.A. ENGINES MATRA, rue de Presbourg, 75016 Paris (F)		
Identification	"X 6550" sur la plaquette du constructeur "X 6550 .X" devant le No du châssis		
Plaquette constr.	à droite, à l'avant à l'intérieur de l'aile, sous le couvercle du coffre		
N° du châssis	à droite, à l'avant sur le torpédo, sous le couvercle du coffre		
Ident. du moteur	"6 Y 4" à droite, en haut sur le bloc		
Importateur princ.	CHRYSLER (SUISSE) SA., Baslerstrasse 71, 8048 Zurich		
Véhicule homologué	X 6550 7X 400 002	Signes fixes dans code du type	X 6550 X 6550 .X

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique		
Transmission	mécanique synchronisée		
Nombre de vitesses	4	Entraînement	sur roues AR
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, à disques, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, limiteur, sur les roues AR		
Frein auxiliaire	mécanique, à disques, sur les roues AR		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Retardateur			
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin séparée		
		Brut	80 dB/A à 1/min 5800
		Silencieux	1 pot 475x200x130 mm
		Mesure des gaz	ECE-15 **)
		Déparasitage	ECE-10, OCE annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie		Poids	
Nombre de portes	2	avant	400
Ceintures sécurité	Ar4 +)	arrière	580
Cale		total	980
Antivol	verrouillage de la direction	Charge utile	80
		Poids total	480
		Garantie fabr.	1280
		Dimens. pneus	155 HR 13 185 HR 13 (Variantes
		Pty / bar	R / 1,5 R / 1,9 voir
		Charge	600 970 remarques)
		pour V max	210 210
		Jantes	5 1/2 J x 13, acier ou alliage léger
		Garantie poids remorquable avec frein	
		Garantie poids remorquable sans frein	
		Garantie poids de l'ensemble	1880
		Poids remorquable testé	
		Vitesse maximale selon le constructeur	182 km/h
		Vitesse maximale testée	km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Equipement	
Feux de route	HCR (E)
Feux de croisement	HCR (E)
Feux de position	A (E) séparés
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Clignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av
Feux complément.	HR (E)
Eclairage plaque	2 au centre du pare-choocs
Easule-glace	2 balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	STEBEL CH 5 0402 06 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	MATRA - SIMCA X 6550 Bagheera		
Homologation			
N°	CH	0071 07	
Carrosserie	limousine		
Places	total 3	avant	3
Poids à vide	980	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	7,34
Poids total	1280	Cylindrée	1442

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Modèles : Bagheera S - modèle standard
Bagheera Courrèges - modèle plus soigné.
- ***) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à droite, à l'avant sur le torpédo, près de la plaquette.
- +) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon CCE, art. 23, al. 3 bis; ceintures du type Br3 ou Br4 admises pour le siège du milieu.

Lieu et date de l'homologation
Zurich, 2.3.76

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture de tourisme

MATRA - SIMCA

X 6550 Bagheera

CH 0071 07

FICHE COMPLÉMENTAIRE I.

Complément du 17.8.1977 - PR

Mesure du bruit selon l'OCE: avec le vhc en marche 50 km/h, M2, iA 3,472 = 76,5 dB/A
à proximité = 97,5 dB/A à 4350 t/min.

Complément du 05.07.78 à Zurich - lin

Variante de la puissance du moteur

Type du moteur : X 6 Y 2
Puissance : 62 kW (84 CV-DIN) à 5600 t/min.
Mesures du bruit selon l'OCE :
avec le véhicule en marche : 50 km/h, M2, iA 3,472 = 78,5 dB/A
à proximité de l'échappement : 92 dB/A à 4200 t/min
Mesure des gaz : ECE-15, CO 1,8 % à 950 t/min.
Vitesse maximale : 177 km/h
Pneus : marqués "SR" peuvent être acceptés

Variante du modèle : " X " = exécution de luxe
longueur du véhicule : 4054 mm avec des cornes aux pare-chocs.